Vieilles histoires de chez nous

LA RUE DU VIEIL-ABREUVOIR

Cette rue décrit une courbe de la Grand-Place à la rue du Curé, et englobe le pâté de maisons qui s'est édifié au nord et à l'ouest du contour Saint-Martin. Elle a le même tracé que ce dernier, mais à distance et à une plus grande échelle. Cela dit son antiquité. Elle est contemporaine du vieux Roubaix et fait partie du noyau central du bourg où nous trouvons **St-Martin**, la **Halle schevinale**, le **Château**, l'**Hôpital Sainte-Elisabeth**, et le **Bestiart** ou **Abreuvoir** : tout cela sur un espace restreint.

Nous la dénommons **rue du Vieil-Abreuvoir**, après l'avoir appelée **rue de l'Abreuvoir**. C'est qu'en 1831, la ville acquiert, rue de l'Epeule, dans la partie basse du Val, un terrain de 265 mètres pour la somme de 1.900 francs, et y fait creuser un nouvel abreuvoir alimenté par le Trichon.

Plus anciennement, c'est la **rue du Bestiart où le bétail, petit et gros vient boire.** Roubaix, ville drapière, fière de sa charte et de ses artisans, est aussi et surtout un centre de labourage et de pâturage. Partout des fermes, des « cences » y développent leur prospérité et contribuent à la richesse du bourg. N'oublions pas que jusqu'au grand essor industriel qui permettra à la « manufacture » de tenir le haut du pavé, ce sont les « sensiers » qui détiennent le grand prestige et qui administrent au titre d'**échevins**; et leur préoccupation est très compréhensible quand nous les voyons établir le **Bestiart** à l'endroit qui nous occupe.

Il est aménagé en 1679. Le compte communal de cette année porte en dépenses l'acquisition de la **Fosse du Bestiart**. La fosse devient **fief servant** et la ville vassale du seigneur : chaque année, elle doit payer une rente entre les mains du Receveur du Marquisat.

Qu'on se représente le Roubaix d'alors qui doit à son Bestiart une originalité de décor que nous ne connaissons plus. Les troupeaux vont et viennent ; les baudets débarrassés des lourds sacs de blé portés au **Moulin du Seigneur** arrivent avec un empressement qui dit leur besoin de boire un coup; les charretiers arrêtent leurs attelages et c'est pour eux l'occasion de libations plus ou moins longue au **cabret** voisin qui porte sur son enseigne le titre flamboyant : **« Au Duc de Melun »**. Le Duc de Melun, Prince d'Epinoy, Marquis de Roubaix, en a autorisé l'ouverture à condition, pour le cabaretier, de ne vendre que la bière de la **brasserie Seigneuriale** ou des brasseries érigées en offices en payant redevance.

Nous avons parlé des baudets chargés de grains dont les conducteurs acquittaient un **péage rue de la Chaussée** (rue Neuve) au passage du pont qui enjambait le Trichon à la hauteur de la rue actuelle des Fabricants. L'un d'eux fut le héros d'un fait divers dont le chanoine Leuridan nous rappelait récemment encore les détails. Un beau jour, l'eau du Bestiart monte ! C'est l'inondation; l'inquiétude gagne le quartier. Que se passe-t-il, et à quoi attribuer cette rédition minuscule du Déluge de Deucalion ? On explore la fosse; on découvre un malheureux baudet et chez qui la soif ardente a oblitéré la prudence et qui s'est noyé. Son cadavre, attiré par l'aspiration de l'aqueduc, l'a bouché exactement.....

Le Bestiart a disparu, mais il doit rester dans nos imaginations, comme les laboureurs qui sont à la base du développement de Roubaix, comme les aspects curieux d'une cité qui se modernise à l'instar des autres, et, dont les besoins, respectables sans doute, mais souvent aussi sans pitié, finiraient par détruire ou prosaïser toutes choses, si nous n'y prenions garde.

Napoléon LEFEBVRE

AMICALE DES ARTS

Brevet du Sportif français. — Vendredi à 7 heures précises, au Parc Barbieux, entraînement cycliste sur 10 kilomètres, sous la direction de M. Pierre Proy, directeur de l'A. A. R. cycliste.

Samedi à 2 heures, aux bains de Tourcoing Natation : 100 mètres nage libre, commissaire, Derom Henri, de 4 heures à 7 heures au Stand des Trois Ponts, tir à 200 mètres, commissaire Chelet. Dimanche à 10 heures, au terrain, rue Jean Jaurès, athlétisme. Lundi de 7 heures à 9 heures, salle de la F. A. L., rue d'Alsace, gymnastique, barre fixe, grimper, sous la direction de M. Désiré Boutteville. Mardi, Athlétisme. Mercredi, cyclisme. Jeudi, athlétisme. Vendredi, cyclisme.

***

La jeune équipe de l'Amicale des Arts qui a participé dans le circuit Franco-Belge, dimanche dernier, a obtenu les résultats suivants :

11e Janssens avec une crevaison ; 16e, Peupaert Julien (une crevaison) ; 24e, Vampouck J. (1 crevaison) ; 26e, Delucquoy ; 28e, Verviest ; 29e Quique ; 30e, Hiergens ; 34e, Deman ; 38e Proy ; 39e, Van Roesbrocke ; 42e, Vanschorisse 44e, Dhelft ; 45e, Colzaert Paul ; 46e Debucquoy André ; 47e, Leysen ; 50e, Dumont.

Le challenge des débutants est gagné par Dhelfft-Debucquoy André et Dumont.

Mardi 15 Juin, à 19 h. 15, au local, Café Bourgois, réunion de commission.

AVIS ET CONVOCATIONS

CHORALE FRATERNELLE DELEZENNE. — Vendredi 11 courant, à 20 heures précises, au local, répétitions partielles pour tous les pupitres.

CERCLE ORPHEONIQUE « LES XI ». — Aujourd'hui vendredi, à 19 h. 30, café Dubus, répétition générale.

HARMONIE DE LA SOLIDARITE. — Ce soir, à 19 h. 30, répétition générale. Présence indispensable. Communications importantes.

DEPORTES BELGES DES 9 ET 10 OCTOBRE 1915. — La Commission informe les intéressés qu'une réunion générale aura lieu dimanche, à 10 heures, au siège, 63, rue de Lannoy. Communication leur sera faite de l'indemnité leur revenant du T. A. M. et des démarches à faire pour la toucher.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Valère De Keyser, rue Basse Neuve 48. — Robert Steenhorst, rue Henri Carrette, 63. — Alfred De Wyndt, rue de Tourcoing, pour Saint-Louis 16. — Richard Van Cassel, rue Rubens, 106. — Jacques Dujardin, rue Notre-Dame 27. — Nelly Leclercq, rue de Flandre 44.

PUBLICATIONS. — Charles Callaert, peintre, rue de Mouvaux 118 et Marie Grumiaux, raccoutreuse, rue de Wattignies, 30 à Tourcoing. — Pierre Vanderhoeve, maçon, rue de la Perche, fort Briet 4 et Félicie Dugauquier à Roubaix. — René Foltzer, mouleur à Saint-Satur (Cher) et aMrguerite Meilleroux, sp. rue Saint-Jean 30. — César Pochart, représentant, rue Saint-Antoine 103 et Marcelle Thiétart, employée, rue du Grand Chemin 8. — Gustave Mullier, trieur, rue du Halot, 9 à Tourcoing et Madeleine Pollet, canneteuse, rue de Lannoy, cour Boyaval, 29. — Boleslas Fiédorczyk, manœuvre, rue de l'Ouest, 101 et Cunégonde Mazanek peigneuse à Roubaix. — Alphonse Desplanque, novateur, rue de la Potennerie 6 et Jeanne Fauvarque, raccoutreuse, rue de Flandre 85.

DECES. — Maria Niffle, épouse Matthieu, 46 ans, rue de la Makellerie, maisons anonymes 12, 3e rangée. — Alfred Liévin, 67 ans, rue de Blanchemaille 37. — Blodie Vandenveulebroucke, veuve Mats, 56 ans, rue de Lille cour Fauvarque 9.

FORCE MOTRICE
disponible immédiatement
MACHINES A VAPEUR fixes et demi-fixes
LOCOMOBILES — MOTEURS
VENTE ET LOCATION
Etablissements V. SAELEN, Lomme-lez-Lille
Téléphone Lille 24.39 11.108

WATTRELOS

FUNERAILLES DE SOLDATS. — Les funérailles des militaires Louis Vanmeenen, Alfred Desbuquois et Waroux Victor, dont nous avons annoncé le retour des corps, auront lieu samedi 12 Juin. La levée des corps se fera à 14 h. 30, au dépositoire de la Gare et la cérémonie à l'Eglise Saint-Maclou, à 15 heures.

FETE DES ECOLES. — La Commission chargée des jeux et attractions diverses qui doivent se dérouler au jardin public, les dimanche 27 et lundi 28 juin (Fête des Ecoles), informe les marchands de gâteaux, fruits, crème glacée, pommes frites, etc.., qui désirent s'installer dans le jardin, qu'ils peuvent dès maintenant faire leurs offres au Bureau des Ecoles, à la Mairie, où tous renseignements utiles leur seront donnés.

SOCIETE DE GYMNASTIQUE « LA GAULOISE ». — Les cinq jeunes gymnastes de « La Gauloise » qui ont pris part Dimanche au concours individuel de Lomme dans la catégorie vétérans, ont été classés comme suit :

9e Raymond Vanderschelden ; 14e Albert Glorieux ; 18e, Eug. Van Wambeck ; 21e, J. Durinck ; 28e, Gustave Dhalluin.

AUX ENFANTS DE LYRE. — Aujourd'hui vendredi, à 20 heures, répétition générale, au siège, salle Vanhautteghem, 2, rue Jean-Jaurès.

ETAT CIVIL. — Naissances. — Marie-Madeleine Jouret, rue du Sartel, 17. — Josette Doyen, rue Racine, 37. — Claude Delanoy, rue du Haut Vinage, 15. —Gibert Hayart, rue de Tourcoing 154.

Décès. — Pierre Carette, 81 ans, rue de Thionville, 4. — Jean-Baptiste Nys, 69 ans, s.p., rue des Poilus.

CROIX

ETAT CIVIL. — Naissances. — René Verstraete, rue Jean Jaurès, 6. — André Vandenbesselaer, rue du Téléphone, 25.

Décès. — Pierre Stienne, 71 ans, graisseur, rue Mirabeau, 48.

AMICAL KLEBER. — Samedi prochain 12 courant, de 2 heures à 18 h. 30, et Dimanche 13 de 9 heures à midi et 12 h. 30 à 18 h. 30, continuation du grand tir, au stand,50, rue Courbet, à Croix. Un superbe palmier, d'une valeur de 70 francs, sera la prime de la semaine. I est entendu que les cartons tirés le samedi comptent pour la prime.

De service le samedi : Lecomte Emile.
Dimanche Spriet Henri ; Glorieux Gaston.

WASQUEHAL

BLESSÉ PAR UN COUP DE PIED DE CHEVAL. — Un charretier, au service de M. Léon Masure, cultivateur à Flers-Breucq, M. Gustave Millecamp, 1, rue Hoche, à Flers, a reçu un coup de pied de cheval au cours d'un travail dans le magasin de M. Edouard Hanouille, rue de Croix, à Wasquehal. Le blessé ,qui porte une forte contusion de la cuisse gauche, a reçu les soins de M. le docteur Butin.

TOMBÉ DANS SA CAVE. — L'aide cimentier Léon Hoey, âgé de 36 ans, demeurant à Lille, 48, rue de la Digue, occupé au chantier de l'usine Saint-Gobain, pour le compte de l'entreprise Briard, a fait une chute dans une cave au cours de son travail. M. le docteur Blond a constaté des contusions internes de la région lombaire et du genou gauche et a prescrit au blessé une incapacité de travail de 15 jours.

EN POUSSANT UN WAGONNET. — L'ouvrier cimentier Robert Dumont, 59 ans, 1, rue du Sabot, à Lille, occupé au chantier de l'usine Saint-Gobain pour le compte de l'entreprise Briard, s'est fait des contusions de la région dorso-lombaire. M. le docteur Lancelle a ordonné un repos de trois semaines.

LE COI NDE SACCIDENTS .— A la raffinerie de pétrole, l'ouvrière Emma Lenoir, 59 ans, 33, rue du Creusot, à Croix, a fait une chute dans le séchoir de l'usine et s'est fait une contusion de la région lombo-dorsale, nécessitant un repos de 12 jours. — A la Filature du Nord, Jean Adam, 19 ans, garçon de laboratoire, 12, rue de Wasquehal, à Flers, a reçu un jet d'eau bouillante sur le pied gauche et s'est fait une brûlure du 2e degré du talon gauche. 10 jours de repos. — A la même usine, François Bodin, 52 ans, rattacheur, 122, rue du Labyrinthe, à Mouscron, s'est fait une plaie profonde du médius gauche et mettant une corde au métier, 15 jours d'incapacité de travail.

AMICALE DU CAPREAU. — Dimanche 13 juin, à l'école des garçons du Capreau, cours de solfège gratuit de 9 à 10 heures ; Cours de violon, de 10 à 11 heures ; Cours d'ensemble, de 11 h. à 11 h. 30. La bibliothèque sera ouverte de 10 h. à 11 h. 30.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Aujourd'hui vendredi, à la mairie, de 9 à 11 heures, paiement de la taxe sur le chiffre d'affaires afférent au mois de mai 1926 pour les commerçants payant mensuellement seulement.

LANNOY

LA FETE DES AMICALES LAIQUES DU CANTON DE LANNOY

Voici le programme de cette fête qui aura lieu à Baisieux le dimanche 13 juin, ainsi que nous l'avons annoncé :

A 6 heures, réveil en campagne avec le concours de la clique, tambours et clairons de l'Amicale de Baisieux.

A 9 heures, distribution de gâteaux aux élèves.

A 9 h. 30, école des garçons, Congrès des Amicales.

A 10 heures, réception des Congressistes.

A 12 h. 45, réception des autorités, banquet officiel.

A 16 heures, formation du cortège au Bureau des Douanes (route de Tournai).

A 16 h. 30, revue et départ du cortège par la route Nationale jusque la Mairie où se fera la dislocation.

Ordre du cortège : 1. L'Avenir Cycliste de Baisieux ; 2. Amicale de Baisieux ; 3. Fanfare de Marquain ; 4. Les Volontaires de Leers ; 5. La Féminine de Leers ; 6. Amicale de Leers ; 7. Amicale de Lys ; 8. L'Avant-Garde de Lys ; 9. Amicale de Touffiers; 10. Bigophones d'Anstaing 11. Amicale d'Annappes ; 12. Avant-Garde d'Annappes ; 13. Amicale de Sailly ; 14. Amicales de filles de Lannoy ; 15. Amicale Michelet de Lannoy ; 16. Orphéon de Lannoy ; 17. Sportive Michelet de Lannoy ; 18. Bigophones de Chéreng ; 20. Amicales de filles de Chéreng ; 21. Association Fraternelle d'Hem ; 22. Section de Gymnastique d'Hem ; 23. La Féminine d'Hem ; 24. Section Musicale de Flers-Breucq ; 25. Amicale Pasteur de Flers-Breucq; 26. Amicale de filles l'« Espérance » de Flers-Breucq ; 27. Amicale de Flers-Bourg ; 28. Amicale d'Ascq ; 29. Amicale « La Jeune France » d'Ascq ; 30. Le Progrès Cysoien de Cysoing ; 31. Amicale de Tressin ; 32. La Forestière de Forest ; 33. Amicale de Forest ; 34. Section Féminine de Lille ; 35. Amicale de garçons de Willems ; 36. Amicale de Filles de Willems.

A 17 heures, fête civique. Présentation des drapeaux fédérés. Remise du fanion fédéral à l'Amicale de Baisieux. Discours. Distribution de récompenses aux lauréats des écoles du canton de Lannoy.

A 18 heures, fête de gymnastique par les Sections fédérés.

A 19 heures, fête musicale à la Place.

A 21 h. 30, à la Place, grande fête de nuit. Illuminations électriques. Ballets. Poses plastiques. Apothéose par les sociétés de gymnastique : 1. La Féminine de Leers ; 2. La Jeune France d'Ascq ; 3. La Féminine d'Hem ; 4. La Gauloise d'Hem.

A 23 heures, près de la Mairie, grand feu d'artifice. Grand bal, salle Sauvet, à la Place.

Pendant la journée, une quête sera faite au profit du franc.

HEM

FETES DE BIENFAISANCE. — Des fêtes sont organisées le 20 juin par les Mutilés, les Anciens Combattants, la Musique Municipale, sous les auspices de la Municipalité et la présidence d'honneur de M. Lallart, Maire d'Hem.

Le programme de la fête est maintenant arrêté et sera publié sous peu.

En plus des Sociétés déjà nombreuses qui ont bien voulu donner leur adhésion, le Comité est très heureux d'y ajouter la participation des Sociétés chorales réputées : L'Union des Travailleurs et la Chorale des Mutilés de Roubaix. Sans aucun doute, cette fête doit obtenir un grand succès qui fera honneur à ses organisateurs.

Les membres des groupements qui ont bien voulu placer des billets de souscription sont informés que les carnets vendus doivent rentrer pour dimanche prochain ; pour les membres de la Musique, à M. H. Danel ; les Mutilés et membres de la Fraternelle, au trésorier qui se tiendra à leur disposition jeudi soir et dimanche matin, au siège.

Il reste encore quelques carnets, le Comité adresse un pressant appel aux membres des trois groupements pour leur placement.

De nombreux lots de valeur sont parvenus au Comité et sont exposés chez Lustrdier César, rue de Lille, où des billets de souscription sont également en vente.

Il est rappelé que les lots sont toujours reçus au siège, Café Boussemart.

FLERS-BREUCQ

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni le 5 juin.

Le Conseil décide la mise en adjudication d'environ 45 tonnes de boulets maigres de provenance des mines de l'Escarpelle ou d'Anzin, pour le chauffage des écoles et de la mairie, à raison de 180 fr. la tonne.

Le Conseil approuve les devis et cahiers des charges pour fournitures classiques nécessaires aux écoles pour l'année scolaire 1926-1927.

Le Conseil décide de mettre en adjudication pour quatre ans (1927, 1928, 1929, 1930) sur la mise à prix de 7.500 fr. l'an l'ébouage de la commune.

Il décide qu'à partir de 1927 le prix de la portion ménagère louée à des particuliers par la commune sera de 30 fr. l'an.

Dans sa séance du 13 mars, le Conseil municipal décidait d'accorder une layette d'une valeur de 40 fr. aux mères nécessiteuses. Vu la lettre de M. le Préfet du Nord en date du 8 avril 1926, il décide d'adhérer au service départemental pour la distribution des layettes ; la commune aura donc à sa charge 40 % de la dépense.

Vu la demande faite par le Comité des fêtes de Ronchin au profit des aveugles, sourds et muets, décide d'accorder à ce Comité la somme de 100 fr.

Vu la lettre de M. le Préfet du Nord encourageant les communes à organiser un service de consultation prénatale, il est d'avis de créer un de ces services dans la commune et demande à M. le Préfet de vouloir bien donner tous renseignements utiles.

Le Conseil vote le budget additionnel 1926 de 87.150 fr. 30 et le budget primitif de 1927 de 336.519 fr. 42.

La section du Bourg se trouve englobée dans les zones du Fort de Mons-en-Barœul et il n'est plus possible de construire sans demander autorisation à la chefferie du génie, qui met comme condition d'acception, la démolition des immeubles sur simple réquisition militaire et ceci sans indemnité. Ce qui porte grand préjudice à la construction dans cette section.

Le Conseil demande instamment à M. le Préfet d'user de sa haute influence pour que les première et deuxième zones soient désaffectées. De plus que le fort de Babylone figurant comme centre civique dans le plan d'ebellissement de la commune déposé en Préfecture, soit déclassé.

Le Conseil adhère aux statuts de la caisse intercommunale des retraites des agents des communes et des établissements publics locaux du département du Nord.

Le Conseil décide que le tableau d'affichage qui se trouvait sur la place de la Liberté sera posé à l'angle de la rue Jules-Ferry.

Le Conseil établit le barème d'assistance aux femmes en couches. Pourront obtenir ces secours, les familles dont les salaires seront de 650 fr ,par mois : au premier enfant, 800 fr. par mois au deuxième enfant ; 950 fr. par mois au troisième et ainsi de suite en ajoutant 150 fr. par enfant, autres personnes à charge (ascendants) 1.800 au plus.

Le Conseil donne autorisation à M. le maire de traiter de gré à gré avec la maison Descamps et Briche, de Roubaix.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Baxe François, fileur, 29 ans, demeurant à Lille, travaillant dans ses établissements Bonami-Wibaux, à Flers-Lille, rue de Lille, s'est piqué à la baguette d'arrêt des broches. 15 jours de repos. — Deleu Georges, 22 ans, menuisier, travaillant dans le chantier de MM. Clermont, Bonte et fils, rue de Lille, 206, a été piqué au talon par un clou. 12 jours de repos.

TOURCOING

BUREAUX : Place de l'Hôtel-de-Ville — Tél. 9-85
DEPOT DE VENTE : 50, Rue Motte
En face de Conditionnement

La Fête Nationale du 14 Juillet

CONCOURS DE CHANT ET DE DECLAMATION

1.600 francs de prix en espèces, médailles et diplômes

REGLEMENT. — Concours de chant et de déclamation. Dispositions générales :

Les concours ci-dessous désignés seront exclusivement réservés aux personnes, hommes, dames ou jeunes filles, habitant Tourcoing, âgés d'au moins 17 ans.

Les demandes d'inscriptions sont reçues dès maintenant au bureau des Archives, à la Mairie, où tous renseignements complémentaires seront fournis au besoin.

Toute demande qui parviendrait après le 30 juin, à midi, serait considérée comme nulle et non avenue.

Chaque concurrent devra indiquer exactement, au moment de l'inscription son adresse, le genre de concours, la division et la catégorie dans lesquels il désire concourir.

Les demandes écrites seront adressées au bureau des Archives à la Mairie.

Les concurrents ne pourront se faire inscrire que dans une seule division de chant, mais ils pourront participer au concours de quatuors et duos et à celui de déclamation. Toutefois, le jury ne tiendra pas compte des empêchements de la simultanéité des épreuves.

Les concours s'ouvriront à 3 heures précises de l'après-midi, aux endroits ci-dessous désignés : Conservatoire de musique, Théâtre municipal, Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville.

Il sera expressément défendu de circuler, d'entrer et de sortir des salles pendant l'audition des chanteurs et déclamateurs .

Le jury décernera les prix au plus haut nombre de points. Il tiendra compte du choix des morceaux. Néanmoins, il se réserve le droit de ne pas accorder de prix aux chanteurs ou déclamateurs n'ayant pas obtenu le nombre de points exigés, ou qui se feraient déclasser pour mauvais ton ou gestes déplacés.

Les premiers prix seront ascendants pour les concours futurs.

Les médaillés de 1925 seront admis de droit aux divers concours d'honneur ; ceux des années antérieures pourront y prendre part à condition de demander leur inscription.

Tous les cas non prévus par le règlement seront jugés sans appel par le jury.

Concours de chant pour hommes et dames

Ces concours comprendront :

En lyrique : 1° Concours d'honneur entre médaillés avec morceaux au choix ;
2° Une division d'excellence ;
3° Une première division.

Les divisions d'excellence et première division lyrique comprendront trois catégories chacune : ténors, barytons, basses.

Les concurrents de ces divisions devront chanter un morceau imposé qu'ils choisiront dans une liste de trois morceaux, dont les titres leur seront remis au bureau des Archives .

4° Une deuxième division.
5° Un concours de duos et un concours de quatuors.

(A suivre).

UN NOYE

Jeudi matin, à 7 h. 15, le corps de M. Vandenhaute Adolphe, âgé de 58 ans, né à Tourcoing, ouvrier tapissier, demeurant à Roubaix, 27, rue Voltaire a été retiré du canal (Pont National) et conduit à la Morgue de l'Hôpital.

Le défunt avait quitté son logement depuis trois jours.

La police a ouvert une enquête.

AUT OCONTRE AUTO

Les autos de M. Tobot Maurice, demeurant à Flers-Breucq et de M. Vandacle François, maraîcher, sont entrés en collision jeudi matin, à 5 heures 15, à l'angle des rues Carnot et Faidherbe. Toutes deux sont endommagées.

Du choc violent qui s'est produit, l'un des véhicules a été jeté sur un réverbère qui a été brisé.

PERNOD
APÉRITIF ANISÉ
Le seul produit devant être servi à la demande d'UN PERNOD
PERNOD Père & Fils — AVIGNON

ACCIDENTS DU TRAVAIL

A la Société Anonyme Lorthiois frères, 8, rue Charles —atanne, une ouvrière, Grimonprez Marie, 55 ans, rue Auber, 74, a fait une chute au cours de son travail et s'est contusionnée l'ecôté gauche. Un mois.

— Chez M. Noppe-Delgrange, entrepreneur, 43, rue du Moulin Fagot, un ouvrier couvreur Delobel Louis, 45 ans, est tombé d'une échelle sur laquelle il était monté pour exécuter des travaux et s'est contusionné les reins. 20 jours

— A la Filature de coton de M. Alexandre Joire, 80, rue de la Latte, un menuisier, Mary Paul, 52 ans, 15, rue Duguesclin a fait une chute dans l'escalier de l'usine. Entorse de l'épaule droite et contusion du coude gauche. Trois semaines.

Les Magnifiques primes de « PRESTOBLANC »
(Voir aux Annonces)

LE 20e ANNIVERSAIRE DE LA FANFARE CYCLISTE

La fanfare cycliste de Tourcoing, dont la renommée n'est plus à faire auprès de la population tourquennoise, pour son dévouement envers nos œuvres locales, va fêter le 20 juin prochain son vingtième anniversaire.

L'active commission, sous la direction de M. Elie Glirleux, son président, à tout mis en œuvre pocr contenter les plus difficiles.

Un grand cortège, uniquement formé de groupes cyclistes de la région franco-belge, ont envoyé leur adhésion.

A noter la participation de la « Fanfare du Nord-Touriste ». L'egroupe des vétérans du cycle, chez M. J. Delannoy, place Sébastopol, siège de la Section tourquennoise du « Nord-Touriste », dirigera la tête du cortège, dont l'itinéraire sera donné ultérieurement.

Nous donnons ci-dessous un aperçu du programme de la journée du 20 juin.

A 11 h. 30, place de la Marlière, concert par l'harmonie du « Point Central ».

A 13 heures précises, un banquet réunira au siège, café Albert Vaillant, 76, rue de la Marlière, sous la présidence de M. Léon Manaut, président de la Fédration des musiques du Nord et du Pas-de-Calais. Pendant le banquet, remise oicielle des médailles aux vétérans musiciens.

A 14 h. 30, rassemblement des groupes cyclistes pour le cortège, tête à hauteur de la rue des Trois-Pierres, vers le bureau de douanes. A 15 heures, départ du cortège.

A 15 h. 30, grand concert par la fanfare « Les Intimes ». A l'issue du cortège, tirage des primes au siège pour les groupes cyclistes ayant pris part au cortège.

A 17 heures, concert par la fanfare cycliste du « Nord-Touriste ». A 18 heures, par la société chorale l'« Echo de la Frontière ».

A 19 heures, concert par l'harmonie mouscronnoise. Tous ces concerts auront ul rusel le kiosque angle des rues de Beauvais et de la Marlière.

A 20 heures, grand bal populaire ambulant de l'ancien bureau au nouveau bureau de douanes.

La Commission invite les sociétés cyclistes qui n'auraient pas toucher d'invitations, qu'ils peuvent envoyer leurs adhésions au plus tôt, au siège, 76, rue de la Marlière. Elle invite également les habitants à faire bon accueil aux sociétés étrangères et à pavoiser leurs habitations.

ANCIENS SOUS OFFICIERS

Samedi 12 et dimanche 13 juin, 6e et 7e séances du concours de tir du Printemps, samedi de 15 à 18 heures ; le dimanche matin de 8 h. 30 à midi, le soir de 14 h. 30 à 18 h.

Commissaires de service : samedi M. Brogniez Louis, le dimanche MM. Heinrich Emile et Lenglart Antoine.

Trois primes spéciales seront décernées aux tireurs. L'attribution en est faite de façon à laisser la même chance aux tireurs de toutes catégories. Il est entendu que le tir du samedi compte avec celui du dimanche.

Les trois premières primes décernées dimanche dernier ont été attribuées : la 1re au plus grand nombre de 7 ; la 2e au plus bas nombre ; la 3e au plus grand nombre de 2 ; dans les conditions instituées par le règlement affiché dans le local.

Dimanche matin, match entre les membres du groupe des jeunes.

Le succès de ce concours s'affirme de plus en plus ; il est vrai que les prix affectés offrent un réel interêt. Ces prix sont maintenant exposés au local où les sociétaires peuvent les examiner. Nul doute que leur contemplation incite à prendre part à ce concours. Nous espérons que l'affluence constatée jusqu'à présent se maintiendra et augmentera encore.

LA MUTUELLE AU CONGRES MUTUALISTE DE DUNKERQUE

Le dimanche 4 juillet prochain aura lieu à Dunkerque un Congrès auquel sont invités tous les Mutualistes. Des trains spéciaux seront organisés avec réduction de prix (d'au moins 40 % (aller et retour le même jour).Les membres de la famille peuvent accompagner et profiter de cette réduction.

Les sociétaires qui désireraient se rendre à Dunkerque par ce train sont invités à s'inscrire chez le Secrétaire-Trésorier pour le mercredi 9 juin, dernier délai.

ETAT CIVIL

Naissances : Reude Lemaire, rue Pasteur, 1. — Lucette De Chouy, rue de Mouvaux, 167.

Publications : Lucien Juvenez, trieur de laines rue Dupleix 15 et Madeleine Wullems, soigneuse rue Chaptal, 5.

Décès : Alphonsine Descamps, 24 ans, rue Charles Wattine, 13. — Angele Dujardin, 80ans, rue d'Havré, 3.

ALCOOL de MENTHE de RICQLÈS
Exiger du RICQLÈS

RONCQ

FANFARE DU BLANC FOUR. — L'excursion qui devait avoir lieu le 30 mai dernier, au bois de Phalempin, et qui dut être remise par suite du mauvais temps, est définitivement fixée pour le dimanche 20 juin 1926.

Les personnes désireuses de prendre part à cetet excursion sont priées de bien vouloir donner leurs noms, avant le 15 courant, à M. Achille Houffaire, secrétaire de la Fanfare rue de Lille, à Roncq (Blanc Four).

Les personnes déjà inscrites pour l'excursion du 30 mai sont, sauf avis contraire de leur part, considérées comme adhérentes à la sortie du 20 juin prochain.

LILLE

Tribunal Correctionnel

Un agent d'affaires véreux.— Raymond Cyniry agent de cessions, rue Faidherbe, à Lille, est condamné à plusieurs peines de prison, pour abus de confiance dont le maximum se monte à dix-huit mois.

Essence à bon marché.— Leman René, 64, rue des Chrysanthèmes, à Marcq-en-Barœul, est condamné à six mois de prison avec sursis pour vols de litres d'essence au préjudice des Nouvelles Epiceries du Nord.

France interdite. — 15 jours de prison à Vespoucke Marguerite, 29 ans, tileuse à Roulers, pour infraction à arrêté d'expulsion.

Vols. — Pour vol de plomb, au préjudice de l'Etat, Camille Arthur, Maltese, 32 ans, plafonneur à Harbnecke écope deux mois de prison avec sursis et 25 francs d'amende.

— Le mineur Edouard Le Dieu, 28 ans, boulanger à Lille et Victor Auguste Gossy, 20 ans, sont inculpés de vols de 18 sacs à mains commis à Lille, le 19 mai 1926, au préjudice de Mme veuve Lombart, 32, rue Esquermoise, maroquinière.

Les deux prévenus sont condamnés chacun à trois mois de prison.

Jeux & Education Physique

CYCLISME

LES SUCCES DU VELO-CLUB TOURQUENNOIS

Après Paris-Lille. — Contrairement à ce qui fut annoncé le lendemain de la course, le Challenge Jooris, réservé au club ayant ses trois coureurs français les mieux classés, est gagné par le Vélo-Club Tourquennois, avec les coureurs Derommelaere, Vanderaspaille, Lebrun, avec quinze points d'avance.

Circuit Franco-Belge, 160 km. — Classement des coureurs du V. C. T. : 1er, Vervacke Julien ; 3e, Vanderaspaille ; 4e, Ghisels ; 5e, Dhondt ; 7e, Derommelaere ; 13e, Voet ; 17e, Jacques ; 18e, Colsaet ; 19e, Vanhée ; 21e, Pauwels ; 22e, Vuylstécke ; 23e, Watel ; 27e, Nuttens ; 31e, Vanheeghe ; 35e, Desaghère ; 40e, eVrleye ; 41e, Bourlet ; 49e, Estienne ; 52e, Prévost ; 53e, Dupont.

Les primes offertes par les Sports Athlétiques, Club Tourquennois aux coureurs du V. C. T. sont gagnées par Vervecke, 30 fr.; Vanderaspaille, 10 fr.; Ghysels, 10 fr.; Dhondt, 10 fr.; Derommelaere, 10 fr.

30 Kilom. à Douai : 3e, Cardot, 4e, Vanderparre.
30 Kilom. à Lille : 2e, Béckart ; 5e, Deruyter.

VELO-SPORT CROISIEN. — Tous les membres de la Société désirant faire partie de l'excursion au Bois de Phalempin, le dimanche 13 juin, sont priés de se trouver au siège, à 7 heures précises. Dîner gratis à tous les sociétaires à jour de leurs cotisations. — Le secrétaire, G. SELOSSE.

SPORT FEMININ

A ROUBAIX

LES CHAMPIONNATS DU NORD D'ATHLETISME. — Les championnats d'athlétisme organisés par le Comité du Nord de la F.F.S.F. auront lieu dimanche prochain 13 juin sur le Stade de la Burgerie à Saint-André (tramways O et R).

Nous rappelons que les éliminatoires auront lieu le matin (dossards à 8 h. 30). Les finales l'après-midi dès 2 h. 30.

Après-midi, ordre des épreuves :

Finale des 80 mètres plat, poids, bras droit, finale 83 haies ,disque, saut en hauteur avec élan ; Finale 250 mètres plat ,javelot bras droit, saut en longueur avec élan ; relai 4 fois 100 ; poids bras gauche ; relai 4 fois 200 ; javelot bras gauche ; 1.500 mètres plat.

La réunion sera présidée par Mme Secrestan, vice-présidente de la Fédération Féminine Sportive de France. Prix des places : tribunes 3 fr. ; pelouse 2 francs.

TIR

Amicale du Boulevard d'Halluin

La section de tir de l'Amicale du boulevard D'Halluin organise dans son superbe stand, 94, rue de la Guinguette, un important concours public à la carabine 6 mm. à 12 mètres, doté de plus de 1.000 francs de prix en espèces et nature. Ce concours s'ouvrira le 13 juin, de 9 heures à 17 heures, et se terminera le 25 juillet. Il comportera quatre catégories, dont une pour délégations de cinq tireurs.

AMICALE KLEBER. — Pour sa première journée le concours de tir a obtenu un grand succès. De nombreux amateurs se sont disputés la prime de la journée d'une valeur de 120 francs qui finalement fut attribuée à M Leclercq de l'E.U.C.

Classement après la 1re journée : 1. Bottel, 2. Leclercq ; 3. Malfait ; 4. Leleu ; 5. Vanstenkiste, etc.

La commission, sur la demande de nombreux tireurs, espère ouvrir le stand, samedi prochain, de 14 h. à 18 h. 30.

AMICALE DE LYS. — Nous donnons ci-dessous les résultats définitifs du grand concours public qui s'est déroulé durant le mois de mai dernier.

Catégorie A : 1. Bottel Maurice (A. des Arts) ; 2. Perrin Paul (Tourcoing) ; 3. Dutrieux (T.N.R.) ; 4. Malfait Henri (A. des Arts) ; 5. Verdier (T.N.R.) ; 6. Penin Marc (Lys) ; 7. Maquet Julien (Lys) ; Thoeye Pierre (Lys) ; 9. Delgrange Hondi, (Wattrelos) ; 10. Boussemart Pierre (La Française) ; 11. Pochon Désiré (T.N.R.) ; 12. Roussel Henri (T.N.R.) ; 13. Leroy Robert (Lys) ; 14. Lefebvre Alphonse (Lys) ; 15. Echevin (Touffiers) ; 16. Tasnière (A. des Arts) ; 17. Cailleux Alfred (Lys) ; 18. Trentesaux Louis (Lys) ; 19. Trentesaux Emile (Lys) ; 20. Catelain (T.N.R.).

Catégorie belle balle. — 1. Malfait Henri ; 2. Lefebvre Alphonse ; 3. Roussel Henri ; 4. Bottel Maurice ; 5. Lericke ; 6. Ruschaert ; 7. Dutrieux ; 8. Trentesaux Emile ; 9. Cuvelier Victor ; 10. Leroy Robert ; 11. Trentesaux Louis ; 12. Marcaux Cyrille ; 13. Maquet Julien ; 14. Pochon Désiré ; 15. Hoel ; 16. Tasnière ; 17. Echevin ; 18. Bourgois Gaston ; 19. Vanherpe Henri ; 20. Herbaut Benoni.

Primes. — Delgrange Henri ; Dutrieux ; P. Thoeye ; Leroy Robert ; Bottel Maurice ; Perin Paul ; Malfait Henri.

La distribution des prix se fera au siège, café P. Thoeye, rue de la Mairie, le dimanche 13 juin à 17 heures précises.

JEU DE BOULES

A ROUBAIX

Un double tournoi de boules à l'étaque aura lieu entre les confrères de la société des « Francs Boulistes » du Veau d'Or, 53 rue du Fresnoy à Roubaix.

1° 2 contre 2. Un fort et un faible contre 2 joueurs moyens.

2° 3 contre 3. Un fort, un moyen et